

## LES CASQUES BLEUS

**M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage aux Casques bleus canadiens.

Depuis 1966, le Canada a participé à presque toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous, Canadiens, sommes à juste titre fiers de notre participation à ces efforts de paix. Depuis 1947, plus de 90 000 Canadiens ont ainsi participé à des missions de maintien de la paix.

• (1115)

Au moment où je parle, plus de 3 000 Canadiens sont déployés quelque part dans le monde dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Nos vaillantes troupes, composées de réservistes et de membres de la force régulière, ont acquis au Canada une grande réputation en ce domaine.

Rien qu'en ex-Yougoslavie, plus de 2 000 Canadiens travaillent dans les conditions les plus difficiles et se comportent admirablement sous tension.

Depuis trois ans, environ 300 des Casques bleus ont été des réservistes. Ce sont les membres de nos forces de réserve qui manifestent le plus de dévouement dans les engagements où le devoir s'allie au patriotisme.

Je salue les Canadiens qui prennent part actuellement à des opérations de maintien de la paix. Les grandes traditions canadiennes de patience, de tolérance et d'engagement sont entre bonnes mains.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LE CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LE STATUT DE LA FEMME

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à je ne sais qui au gouvernement. Enfin, nous trouverons celui qui doit répondre.

Hier, la vice-première ministre a affirmé que pour éviter le patronage et empêcher le Conseil des ministres de nommer des amis du régime, le gouvernement a donc décidé d'abolir le Conseil consultatif canadien sur la statut de la femme. C'est sa déclaration, même si cela est plutôt étonnant.

Compte tenu de l'importance du rôle du Conseil consultatif sur la statut de la femme, la vice-première ministre ou quelqu'un du gouvernement ne convient-il pas qu'il n'était absolument pas nécessaire d'abolir le Conseil pour éviter des nominations partisans du Conseil des ministres et que le gouvernement aurait pu tout simplement choisir un autre mode de nomination qui assure l'indépendance des membres?

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, dans le cadre de nos efforts pour rendre l'appareil gouvernemental efficace et très conscient de ses dépenses, le gouvernement a décidé de fusionner ces différents programmes et de les regrouper sous l'excellente direction de la secrétaire d'État responsable de la Situation de la femme. Je crois que cela nous permettra d'utiliser très efficacement les ressources nécessaires.

Le député parle toujours de la nécessité d'éviter les chevauchements et le double emploi. Je m'étonne qu'il ne se réjouisse pas de cette décision, car elle est tout à fait conforme à ce qu'il préconise, soit la suppression des chevauchements et du double emploi.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, vous comprendrez que je ramènerai ma question dans le sens où je l'ai posée. Quant à éliminer des dédoublements, il y a des ministères complets qu'on pourrait faire disparaître au fédéral, pas un conseil consultatif qui sert le statut de la femme, mais des ministères complets qui dédoublent ceux des provinces. On fera des suggestions au gouvernement, s'il est à court d'idées.

Dans la logique de l'affirmation de la vice-première ministre, doit-on comprendre que le comité mis en place par le gouvernement pour réviser la décision du CRTC dans le dossier de la transmission directe d'émissions de télévision par satellite, comité composé de Gordon Ritchie, Roger Tassé et Robert Rabino-vitch, est un comité nommé par le Conseil des ministres, donc d'amis du régime, chargé de décider d'une affaire de plusieurs milliards de dollars et qui concerne tous les Canadiens?

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, l'honorable député parle de logique. Où est la logique dans ses questions lorsqu'il porte plainte à la fois contre notre amalgamation des programmes féminins et en même temps critique les dédoublements et les chevauchements?

Encore une fois, je demande à l'honorable député, s'il y a de la logique dans sa pensée, d'appuyer notre décision afin que les femmes reçoivent l'appui dont elles ont besoin.

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, comprenons-nous bien, nous nous appuyons sur une déclaration de la vice-première ministre qui déclare qu'on a aboli le Conseil consultatif sur le statut de la femme parce que c'est un nid à patronage, c'était des nominations du Conseil des ministres. La meilleure façon d'éviter cela était de l'abolir. On parle de ça.

Dans cette perspective, puisque les nominations du Conseil des ministres, selon l'aveu même de la vice-première ministre, sont des nominations d'amis du régime et que le Conseil des ministres s'obstine toujours à vouloir nommer le conseiller en éthique gouvernementale, ne croit-il pas qu'il devrait changer son orientation, accepter la demande de l'opposition et nommer